

Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

Des gilets jaunes villemomblois au siècle des Lumières

Nous sommes en 1775. Le jeune roi Louis XVI a pour ministre des finances l'un de nos grands hommes d'Etat, Turgot.

Les informations historiques qui suivent sont empruntées à l'ouvrage de Jean-Christian Petitfils « Louis XVI » : Le roi avait délimité avec son ministre son cadre d'action « *Il n'y aurait ni banqueroute, ni taxes nouvelles, ni emprunts...* »....

Le système fiscal était au bon vouloir des groupes de pression, officiers comptables et fermiers généraux. Turgot mit de l'ordre dans les finances, supprima les dépenses inutiles, supprima les taxes sur le pain ainsi que la corvée royale, posa la première pierre d'une future banque de France et retira les privilèges accordés à certaines corporations comme celles des boulangers urbains... L'édit adopté au



Louis XVI et ses ministres

Conseil était un plaidoyer politique en faveur de la liberté contre le dirigisme... Malheureusement les mesures prises se conjuguèrent avec un hiver rigoureux et une mauvaise récolte de grains provoquant une forte hausse du prix du pain de quatre livres, que les spéculateurs firent bondir de 8 ou 10 sols. Comme cela a toujours été en France tout ce qui touchait au pain était un sujet sensible ! Il n'en fallait pas plus pour qu'éclatât une fronde appelée « **la guerre des farines** » au cours du printemps de 1775. Le peuple des campagnes voulut imposer le prix du pain à 2 sols la livre. Les désordres se multiplièrent aux alentours des villes et principalement autour de Paris, à Pontoise et Gonesse, centres névralgiques de l'approvisionnement de Paris. Les bateaux de grains furent attaqués, des boulangers dévalisés et rudoyés, la halle au pain pillée. Turgot était persuadé que le mouvement n'était pas spontané et que des meneurs contrôlaient la foule. Le roi qui partageait cette analyse conseilla de faire arrêter les principaux coupables « *Autant je désire que mon peuple soit heureux, autant je suis fâché quand il se porte à des excès où il n'y a nulle espèce de raison* ». Turgot demanda au roi de « *faire baisser le prix du pain et des grains à un taux proportionnel aux besoins du peuple* ». Le calme revint grâce à l'achat de blés hollandais et à la suppression de taxes sur les transports. Les personnes embastillées furent amnistiées. « *L'attitude du roi pendant la crise, la résolution avec laquelle il donna ses ordres furent unanimement saluées* ».

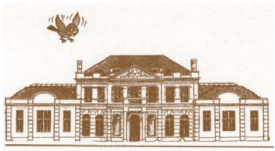


Scène de pillages

Le roi qui partageait cette analyse conseilla de faire arrêter les principaux coupables « *Autant je désire que mon peuple soit heureux, autant je suis fâché quand il se porte à des excès où il n'y a nulle espèce de raison* ». Turgot demanda au roi de « *faire baisser le prix du pain et des grains à un taux proportionnel aux besoins du peuple* ». Le calme revint grâce à l'achat de blés hollandais et à la suppression de taxes sur les transports. Les personnes embastillées furent amnistiées. « *L'attitude du roi pendant la crise, la résolution avec laquelle il donna ses ordres furent unanimement saluées* ».



Le calme revint grâce à l'achat de blés hollandais et à la suppression de taxes sur les transports. Les personnes embastillées furent amnistiées. « *L'attitude du roi pendant la crise, la résolution avec laquelle il donna ses ordres furent unanimement saluées* ».



Des gilets jaunes (suite)

Le caractère de l'agitation était surprenant, il n'y avait nulle fureur et aucunes revendications politiques mais un décalage s'observait entre les élites des villes et le petit peuple des campagnes.

A la lecture des mémoires secrètes de Métra et de celles de Lenoir ainsi que des registres de la Bastille conservés à l'Arsenal on remarque que des villemomblois participèrent à ce mouvement, ce qui est étonnant car il n'y avait nul malheureux dans ce village proche de nombreux châteaux, et de la



bonté de madame de Villemomble qui fit distribuer des sacs de farine aux indigents. Dans l'ouvrage « La Bastille dévoilée » de Charpentier (BHVP : 4931 bis) des paroisiens villemomblois furent incarcérés à la Bastille du 9 mai 1775 au 20 juin 1775. C'étaient des notables ! « *Thomas Blaison, né à Charmontel, évêché de Toul, serrurier de profession, procureur fiscal de la justice de Villemomble, y demeurant ; il déposa qu'il avait été entraîné*

par la foule aux fermes des sieurs Charlemagne père et fils et qu'il avait eu pour sa part sept boisseaux de son, criblures, qu'il a payé 6 livres. Jacques de l'Epine, né à Boissy près de Nanteuil ; maçon et marchand de vin à Villemomble ; on lui a demandé dans son interrogatoire s'il n'avait point été avec une troupe de plus de cent personnes, tant de Villemomble que des environs, dans les fermes des sieurs Charlemagne père et fils, où ils se sont fait livrer du bled à bon prix. Il a répondu qu'il est vrai qu'il a été dans les fermes du sieur Charlemagne à « Baubigny », mais il n'y avait plus de marchandise et il a été ensuite avec les autres à la ferme du Petit Drancy, où il a eu trois minots de bled-criblure, qu'il a payé à raison de douze livres, le septier, et un minot de seigle, moyennant 1 livre, 13 sols ». Ces gens n'étaient nullement des indigents dans cette paroisse dont la population ne dépassait pas les 250 habitants. Jacques Delépine (1) avait ouvert une auberge Grande Rue, près du château seigneurial, qui était fréquentée par



nombre de domestiques qui venaient y lever le coude et en outre il était maçon. Il faisait partie du Conseil de Fabrique. « La lettre qu'il écrivit lui-même au lieutenant-général de police pour expliquer son geste » (Le livre récent « *Liberté quand tu nous tiens de Seligmann* » montre qu'il a eu une certaine éducation et qu'il exagère quelque peu les motifs de son geste « *Père de sept enfants en bas âge, criblé de dettes, n'ayant que son métier et ses bras pour capital, la hausse des prix du grain*

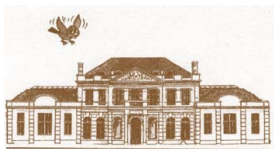


plongea toute sa famille dans l'indigence ». Sa conclusion est surprenante et semble avoir une rédaction collective ? « *Je suis un homme connu trop humain pour faire tort à personne d'un liard.....ma révolte paroît sy légitime que vous même Monseigneur vous y auriez été aussi sy vous aviez esté à ma place ».*

Ce maire était maître maçon, marchand de vin et achetant une partie des terres du château d'Avron devenu domaine agricole, l'autre Nicolas (ou François Nicolas ?) ses frères, est mentionné maire en 1837 (« *Le Grand livre de Villemomble* » de Guy Martignon).

Ses fils devinrent maires du village, l'aîné fut le premier maire de Villemomble de 1790 à 1800 (figuraient aussi dans le registre municipal son frère Nicolas Delépine, Montel, et Girardot),

bénéficia de la vente des biens nationaux en



Des gilets jaunes (source et index)

Les philosophes des « Lumières » eux-mêmes ne souhaitaient pas que le peuple des campagnes fut éduqué, comme le montre une lettre de Voltaire, le 28 février 1763, à de la Chalotais, auteur d'un livre sur l'éducation « *Je vous remercie de proscrire l'étude chez le laboureur pas plus loin que ses occupations* » et Robespierre lui-même témoignait en 1792 « *qu'il était nullement question d'instruire les enfants du peuple mais de les occuper à des activités et de former des citoyens évidemment conformes à l'esprit révolutionnaire* ». Ce qui montre bien que le peuple des campagnes continuait à avoir au siècle des Lumières des controverses avec l'élite urbaine comme les gilets jaunes d'aujourd'hui !

Pour la petite histoire, à la fin du XIXème siècle (manuscrit de M. Poche) « *Au 22bis de la Grande Rue se trouvait la première boutique de l'agglomération, un débit de vin naturellement des mieux réputés, avec billard et bureau de tabac du citoyen Charles Delépine. Ce dernier fut capitaine dans le 4^e bataillon de la Garde Nationale* »... « *Au 65 de la même rue était le débit de boisson de Delépine Eugène, siège de la seconde Cie des chevaliers de l'arc* ».

L'histoire repasse parfois les plats !

Guy Martignon

(1) Jacques Delépine est décédé à Villemomble en 1821 à l'âge de 86 ans.



La promenade sur l'âne

C'est seulement par un arrêté municipal du 3 mars 1821 qu'une vieille tradition villemombloise fut supprimée : « *Il est proclamé que toute promenade sur l'âne et tous charivaris sont défendus et interdits pendant les jours de Carnaval* ». (1)

Parmi les nombreuses plaisanteries de Carnaval, à Villemomble, le mari trompé (ou le vieux garçon) faisait autrefois l'objet de charivaris dirigés par la jeunesse du village. Durant les jours qui précédaient le Mardi-Gras, on organisait devant sa demeure un concert de casseroles puis on promenait sur un âne son mannequin de paille décoré de cornes en papier et d'une jolie pancarte portant son sobriquet dans les ruelles du village avant de le brûler sur la place de la Croix (2), l'après-midi du Mardi-Gras. Ainsi se faisaient les adieux à Carnaval dans notre village !

Guy Martignon

(1) Archives municipales « Légendes, récits, plaintes populaires de Paris et d'Ile-de-France » - Guy Martignon - SIDES - Fontenay-sous-Bois - 2002.

(2) La place du village était située à l'angle du chemin du Raincy et de la Grande Rue (aujourd'hui avenue de Rosny) et la Croix qui s'y trouvait depuis des temps immémoriaux est visible aujourd'hui à l'intérieur de l'église Saint-Louis.





LE SAVIEZ VOUS ?

Le médecin ami et promoteur des impressionnistes Paul Gachet à Villemomble

Né à Lille le 30 juillet 1828, Paul Ferdinand Gachet (1), fils d'un filateur, hésite entre la peinture et la médecine. Il finit par débarquer à Paris pour faire ses études de médecine. C'est un libre penseur et un républicain. La vie à Paris lui pèse, alors il veut quitter la capitale et exercer son métier de médecin dans un autre lieu proche de Paris. C'est ainsi qu'il écrit à sa fiancée, mademoiselle Blanche Castets « *Je voudrais*



trouver aux environs de Paris, une méchante baraque de paysan, sans luxe avec des arbres et de l'herbe, y manger de la bonne soupe et y dormir le plus souvent possible ». Peu après, il loue un pavillon à monsieur Chaignet, 14 rue des Trois-Frères à Villemomble. Il y exerce bien entendu son métier et se lie avec comme il dit « *un étrange personnage* » un type comme les aime le docteur Gachet, le fabuliste Pierre Lachambeaudie, qui demeure à un jet de pierre de chez lui, 4 rue de Neuilly et qui est comme lui républicain. Il peint quelques toiles dans notre campagne puis en 1872 quitte Villemomble pour Auvers-sur-Oise chez son ami Daltro. Il va devenir très vite l'ami de peintres comme Renoir, Monet, Pissarro, Courbet, Cézanne, Guillaumin à qui il ouvre son atelier dans la maison qu'il a acheté dans le village. Il va devenir non seulement un ami mais aussi posséder une impressionnante collection de toiles impressionnistes. « *On dit que Gachet enlevait la toile au moment où l'artiste était sur le point de tout racler* ». Peintre lui aussi, il signait ses œuvres « Van Ryssel ». Décédé à Auvers-sur-Oise le 9 janvier 1909, il repose dans une tombe un

peu délaissée du Père-Lachaise (52^e section).

Guy Martignon

(1) - Une grande partie des toiles que possédait Gachet se trouve exposée au musée d'Orsay à Paris. Son portrait peint par Van Gogh est un des dix tableaux les plus chers de toute l'histoire de la peinture.

Vous pouvez découvrir cette gazette ainsi que d'autres photos, en couleurs, sur notre site :
<http://amischateau.free.fr>

Sur votre agenda :

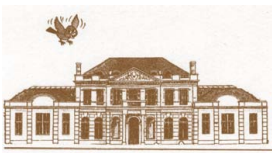
Assemblée générale le 18 janvier 2020

Le 25 janvier 2020 : Salon multicollections - Conférence à la médiathèque à 16h : Les châteaux multiples à Villemomble aux 17 et 18^e siècle par M. Martignon avec une lecture par notre comédienne Marie-Francoise PROCHAZKA.

Vous souhaitez soutenir notre action, participer à notre commission ou nous aider à acheter des archives, rejoignez l'association
« **LES AMIS DU CHATEAU SEIGNEURIAL DE VILLEMOMBLE ET DU PATRIMOINE VILLEMOMBLOIS** »

EN ADHÉRANT : Le montant de l'adhésion est de 15 € pour 2019

Chèque à l'ordre des "Amis du Château Seigneurial de Villemomble" BP 34 93250 Villemomble



Annexes - Source Gallica Bibliothèque de l'Arsenal

Interrogatoire subi par Jacques Delépine - 6 may 1775

6. may 1775

Interrogatoire
subi par Jacques Delépine nous Pierre Chénon avocat en Parlement
Commissaire du Roy Commissaire au Palais
de Paris
Chénon

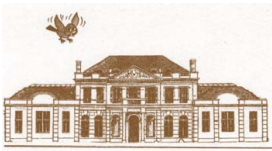
Interrogatoire Subi par devant
Par Jacques Delépine maçon et
cabanier a Villemonble

En vertu des ordres des S. M. et au desir
de notre Procès Verbal de ce jourd'hui
six may mil sept cent soixante quinze
après avoir pris son serment de dire
vrité

Enquis de ses noms Surnoms age Sexe
qualité et demeure

a répondu se nommer Jacques
Delépine age de trente huit a trente
neuf ans natif de Boissy les Gombry
près Fontenil le Haudouin, maçon et
vendant Vin a Villemonble y demeurant

Interrogé S'il n'est pas vrai que
Judy d'Amiens il a été avec une troupe d'un
centaine de Personnes tant de Villemonble



Annexes - Source Gallica Bibliothèque de l'Arsenal

quedes environ dans les fermes des
s^r Charlemagne pere et fils ou ils
se sont fait tirer du bled a bas prix
a repondu qu'il est vray qu'il a été
dans les fermes des Charlemagne a
Baubigny, mais il n'y avoit plus de
marchandises et il a été ensuite avec les
autres a la ferme du petit Drancy ou il
a eu trois minots de bled criblure qu'il
a payé auaison de 6 ouz francs le septier
et un minot de siegle moyennant
trente trois sols.

Interrogé s'il n'est pas vrai que
le nom mi Blaison procureur fiscal étoit
du nombre

a repondu que le fait est vrai que
le Interrogé ce qu'il a fait des trois
boisseaux de bled et du boisseau de siegle

a repondu qu'ils sont encore en nature
Lecture a été faite du present Interrogatoire
et de ses reponses a dit ses reponses contenir vérité
ya persisté et a signé en notre minute.